

DGSL

Procès verbal de la réunion du 12/2/1985

=====

Le 12 Février 1985 s'est tenue dans le Bureau du Directeur Général des Sports et Loisirs une réunion regroupant les Chefs de service de la Direction Générale des Sports et Loisirs sous la Présidence du Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Il s'est d'abord informé auprès des participants sur les points suivants:

- La réception définitive du Stade régional de NYAMIRAMBO.
- La participation de notre cellule à l'animation du MRND prévue au mois d'Avril 1985.

Le Directeur Général a précisé que la réception définitive concerne uniquement les constructions tout autour du terrain de Football.

Quant à la participation de notre cellule à l'animation du M.R.N.D., elle nécessite une mûre réflexion vu le volume de travail de notre département spécialement en cette année dédiée à la Jeunesse.

Néanmoins, les thèmes qui composent l'animation ne devraient pas nous laisser indifférents. Le Ministre a invité le Directeur Général en collaboration avec l'animateur de la Cellule à donner des propositions concrètes.

Il a ensuite rappelé les recommandations de la dernière réunion des agents de la Direction Générale des Sports et Loisirs et qui s'est clos sur une note assez inquiétante parce qu'il y avait un climat de malaise dans le service. On s'accusait mutuellement mais sans dire clairement les mobiles.

Le Ministre avait promis de suivre cette situation quitte à interroger chaque agent à part pour en connaître les raisons profondes. Malgré la recommandation à chacun de faire de son mieux pour une meilleure compréhension afin d'un plus grand rendement, il n'y a pas eu de résultats tangibles. Les mésententes persistent et le rendement continue à baisser. Pour illustrer cette situation le Ministre a donné l'exemple d'un même travail demandé aux trois Directions Générales, celle des Sports et Loisirs n'arrive pas à l'accomplir dans les délais lui impartis. Le Directeur Général a pris la parole et a expliqué qu'il était lui-même la cause probable de ces malentendus qui datent selon lui du temps où il était Chef de Bureau. " A ma nomination a-t-il dit, je n'ai pas compris comment je revenais, mais une fois arrivé, c'était avec la ferme conviction de me consacrer à ma nouvelle tâche mais les haines resurgissent". Pour le retard des dossiers, il explique qu'il est dû à leur mode de transmission. Le Directeur Général ne laisse jamais passer un dossier qu'il juge incomplet tant sur le fond que sur la forme.

.../...

Le Ministre a réagi en lui faisant remarquer que ce n'est pas la première fois que quelqu'un quitte un service et revienne même parfois avec d'autres responsabilités. Pour le retard des dossiers, les sports et loisirs ne sont pas plus difficiles que d'autres services d'autant plus que c'est la Direction Générale qui possède des techniciens hautement qualifiés. C'est peut-être la méthode de travail qu'il faudra revoir.

L'explication fournie par MBARUSHIMANA Antoine a laissé entendre que tout responsable doit être un rassembleur d'hommes et défendre les intérêts de ses subordonnés au lieu d'attirer les haines et de pénétrer dans la vie privée de chaque individu. De même, la cotation ne doit jamais être subjective et ne doit en aucun cas se référer aux côtes antérieures.

Dans son complément Monsieur MUSILIKARE a ajouté 3 points qui peuvent être à la base de l'amélioration du rendement :

- Donner des instructions claires pour le traitement des dossiers
- Ne pas sousestimer le niveau intellectuel des agents
- Avant de juger le retard d'un dossier, il faut considérer le temps matériel de présence au Bureau puisque le personnel est constamment appelé sur le terrain.

A ces observations, le Ministre a attiré l'attention sur le fait que certains créent un mauvais climat en faisant des critiques ouvertes Bureau et en lançant des faux bruits et que cela attisait justement les haines entre les collègues. Le Ministre a donné des cas d'exemples que Monsieur MBARUSHIMANA a avoué et a promis de s'amender.

Concernant la cotation, le Ministre a rappelé que le responsable attribue la côte suivant son appréciation et si l'on est pas satisfait on fait un recours.

Pour ce qui est du travail sur le terrain qui fait qu'on est trop sollicité, le Ministre n'a pas accepté cette allégation, mais trouve que certains au lieu de se consacrer au travail de conception préfèrent le simple travail de manoeuvre.

Plusieurs participants ont intervenu en faisant remarquer que les gens doivent être compréhensifs et s'atteler au travail au lieu de se verser dans les chicanes. Que les hauts responsables donnent des instructions claires au lieu de renvoyer les dossiers sans remarques. Le Ministre a clôturé la réunion en rappelant d'abord au Directeur Général qu'il doit donner l'exemple et se faire accepter comme vrai responsable. Il a poursuivi en insistant sur le fait que cette réunion avait un cachet spécial puisqu'elle a permis à chacun de dire toute la vérité, et cela dans une compréhension mutuelle.

Désormais chaque chef de service doit essayer de cultiver un esprit d'entente et de complémentarité pour/^{que} le service marche au même diapason que les autres.

Cette réunion ne doit pas une fois de plus susciter des haines mais plutôt permettre d'éclaircir les relations humaines afin d'augmenter le rendement. La Direction Générale des Sports et Loisirs doit penser à démarrer dans la réalisation des activités de l'année internationale de la Jeunesse et cela sur les points qui la concerne.

Rapporteur :


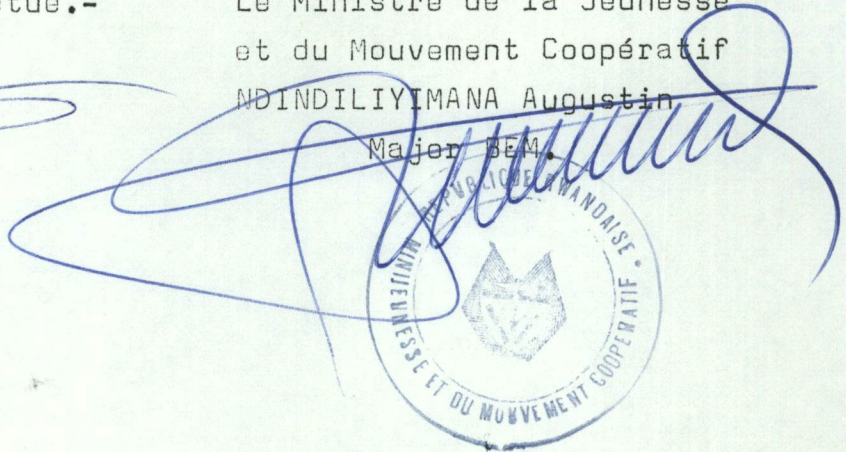
Mme MUKABIDELI Perpétue.-



Président de la réunion :

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM.



Diffusion :

- Directeurs Généraux (TOUS)